

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY2254A

Titre long Maturité et vieillesse

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2024

Horaire Jeudi 8h30 à 11h30

** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Personne enseignante

Nom et titre Sven Joubert, Ph.D., professeur titulaire, département de psychologie, Université de Montréal

Coordonnées sven.joubert@umontreal.ca

Disponibilités Les jeudis à mon bureau (F-430-6) - après le cours - sur rendez-vous - par zoom - ou par courriel

Auxiliaire d'enseignement

Nom Justine Marsault

Coordonnées justine.marsault@umontreal.ca

Disponibilités Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans Studium. L'auxiliaire de cours sera aussi disponible par courriel ou sur rendez-vous.

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours d'introduction à la psychologie du vieillissement vise à sensibiliser les étudiants au vieillissement associé ou non à des troubles cognitifs.

Objectifs spécifiques

La 1ère partie du cours aborde le vieillissement démographique, les répercussions sociétales, les méthodes de recherche en psychologie du vieillissement, le fonctionnement psychologique et cognitif de la personne âgée, les facteurs qui contribuent à modérer le déclin de nos capacités intellectuelles avec l'âge, ainsi que les facteurs qui sont associés à un vieillissement optimal. La 2ème partie du cours détaille les grandes maladies liées au vieillissement qui affectent le fonctionnement cognitif de la personne âgée. Les conséquences de ces maladies sur le fonctionnement physique, psychologique et social de la personne âgée sont également détaillées.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les concepts et méthodes de recherche propres à la psychologie du vieillissement ; 2) connaître l'impact du vieillissement sur toutes les grandes fonctions cognitives (attention, ressources de traitement, mémoire, intelligence) ; 3) connaître les grandes maladies chez la personne âgée : démences, maladies vasculaires cérébrales, dépression, etc.

Méthodes pédagogiques utilisées

Le cours sera constitué de cours magistraux, avec support PowerPoint, disponibles sur Studium. La méthode d'enseignement sera multimodale. La majorité des cours seront donnés en présentiel, cependant trois cours seront donnés par zoom en mode asynchrone (cours 2, 7 et 10).

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2024-09-05	Introduction générale	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 2 2024-09-12	Vieillessement, stéréotypes et méthodes de recherche (cours asynchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours et article Adam et al. 2013
Cours 3 2024-09-19	Les transitions de vie	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 4 2024-09-26	Le vieillissement optimal	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 5 2024-10-03	Santé mentale et vieillissement	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 6 2024-10-10	Activité physique et vieillissement	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 7 2024-10-31	Vieillessement normal, mémoire et attention (cours asynchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 8 2024-11-07	Psychopathologie du vieillissement I	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 9 2024-11-14	Psychopathologie du vieillissement II	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 10 2024-11-21	Psychopathologie du vieillissement III (cours asynchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 11 2024-11-28	Psychopathologie du vieillissement IV	Exposés magistraux	Notes de cours

Plan de cours

Cours 12

Révision générale

Exposés magistraux

Notes de cours

2024-12-05

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Contenu des cours 1-5 Questions à choix multiples et à court développement	2024-10-17	45%
Examen en classe	Contenu des cours 6-11 Questions à choix multiples et à court développement	2024-12-19	55%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Ne s'applique pas.
Matériel autorisé aux examens	Aucun contenu du cours ainsi que toute autre source d'information (articles, sites web, etc.) ne seront permis durant les examens. Les examens se feront en présentiel dans la salle de classe. Les téléphones, tablettes et ordinateurs doivent être éteints et rangés durant toute la durée de l'examen.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed., 2006), ainsi que l'ouvrage « Psychologie gérontologique » de J. Vezina, P. Cappeliez et P. Landreville (4 ^e Ed., 2021), détaillent des notions vues dans les cours. Cependant, leur contenu n'est pas matière à l'examen.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Les ouvrages « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de P. Lemaire et L. Bherer (2e Ed., 2006), et « Psychologie gérontologique » de J. Vezina, P. Cappeliez et P. Landreville (4 ^e Ed., 2021, TC Media Livres Inc.) seront disponibles à la réserve physique de la bibliothèque EPC
Équipement (matériel)	N/A

Ressources complémentaires

Documents	Les notes de cours seront disponibles sur le site Studium du cours.
Sites Internet	Des liens internet seront disponibles sur le site Studium du cours.
Guides	Ne s'applique pas.
Autres	Ne s'applique pas.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.